

Monsieur

Je n'ay plus recours qu'à vous pour ce dont
j'ay besoin de S.A. par ce que l'expérience
m'a appris que vous estes le plus courtis
le plus principal et le meilleur Army que
se puisse employer en mesmes Elles. Ceste
fois cest pour vous supplier tres humblement
de vouloir prendre la peine de demander
en toute humilité à Sa dite A. quil luy
plaise de vous donner ~~deux charriots~~ de me
faire la faveur de m'accorder deux cha
riots en consideration de l'absence de Mon
sieur de Brillon et de ce quil faut que je
face en son absence la despense que font les
Colonels dans leur Regimens ce que j'ay
desjà fait plusieurs fois mais pour l'esperer
ce que le Sr. donnoit de temps à autre

de revenir en l'armée & y mieux aime la plus
part du temps louer encore un chariot que
il en importunne S.A. de quels frais ny
d'autres despense que je me suis trouue obli-
ge de faire mes affaires ne se portent pas
mieux ce que je vous supplie M^{rs} de m'ob-
liger de représenter à S.A. afin que ceste
consideration l'oblige tant plus à m'accorder
la faveur que je vous supplie de me procu-
rer enuers Elle. Mon contentien n'est pas
d'abuser de la bonte courtoise et promptitude
que vous avez toujours apportée à m'obliger en
toute occasion ou j'ay eu besoin de vostre
faveur. Mais par les frequentes painnes
que je vous donne vous faire cognoître la
confiance que j'ay en la faveur de vostre

Amitié et par-mesmes moyen tacher a
vous porter sans seruir de moy
en toutes les occasions aux quelles vous
ingerez que par mes tres-humbles
services ie pourroy vous tesmoigner
que ie suis avec passion

Monsieur.

Votre tres-humble et tres-affectionné
me sembleray par tout

De Dijon le 4^e
de Juin 1641.

A Monsieur

Monsieur de Zulecum

§